

Santé et travail

Sommaire

- | | | | |
|------|--|---------|---|
| ■ II | La population active française | XV | De l'examen médical individuel à une approche de santé publique |
| ■ IV | Les origines, les acteurs, les indicateurs | XXI | Évolution de la réglementation |
| IV | Une approche historique | XXII | Épidémiologie et organisation du travail |
| VI | Le dispositif de prévention des risques professionnels | ■ XXIV | Tribune |
| XI | Les indicateurs | ■ XXXII | Bibliographie |
| ■ XV | Évolution du champ de la santé au travail | | Adresses utiles |

Le travail n'est jamais neutre vis-à-vis de la santé : ou il est pathogène, ou il est un opérateur privilégié de santé. Entre l'idéal d'une innocence organique ou psychique et les maladies subies, il existe un espace désigné par le terme *normalité*. Cet état réel, la normalité, où les maladies sont provisoirement stabilisées et/ou les souffrances sont relativement compensées n'est pas un état passif, mais un processus dynamique, une lutte individuelle et collective, jamais définitivement gagnée, contre des pathologies qui ne demanderaient qu'à s'exprimer. Non seulement la santé parfaite n'existe pas, mais encore elle n'est ni un don de la nature, ni un état de bien être dépourvu de souffrance. La normalité est – au moins, sinon plus que la maladie décompensée – une énigme.

Le travail figure de longue date comme un agent susceptible de contrevenir à la santé. À l'inverse, nombreux sont ceux qui, dans des périodes de difficultés personnelles, ont fait

l'expérience ordinaire que travailler leur avait quasiment sauvé la vie. Le travail n'est pas l'emploi et il ne suffit pas d'avoir « un job » pour bénéficier *de facto* des conditions qui permettent la construction de la santé.

S'il suffisait de disposer d'un revenu pour construire sa santé, d'autres sources d'allocations que le travail pourraient se généraliser sans risque. La situation des chômeurs montre qu'il n'en est rien. L'argent n'est pas le seul facteur d'engagement dans le travail. L'individu a besoin de la reconnaissance du travail accompli, la reconnaissance que ce n'est pas facile, que ce n'est pas un loisir.

Dans cette perspective, le degré d'engagement dans le travail apparaît plus déterminant sur la santé que les inégalités individuelles, tant sur le plan psychique que sur le plan somatique.

La santé au travail ne relève pas seulement d'une « spécialisation », mais d'une problématique pluridisciplinaire qui doit interroger la santé publique relevant de la société toute entière. ■